CONDITIONS D'UTILISATION

Clause dérogatoire au règlement général intérieur des locations qui se substitue à celui-ci Espace Plurivalent Le Puiset-Doré

Le rangement et le nettoyage (dérogatoire à l'article 5)
Compte tenu de l'usage partagée avec la cantine et la périscolaire, les tables et chaises devront être remises au plan pour le service cantine et les paravents, chaises et tables devront être remis en place pour la partie périscolaire.

Caractéristiques techniques

La salle communale est composée d'une grande salle.
capacité d'accueil : 245 personnes dont 210 assises, capacitaire à adapter selon la taille de la scène installée.
surface : 245 m²

équipements :

- une salle principale,67 tables rectangulaires uniquement (120 sur 80cm)
- podium ajustable par modules 28 m² maximum (équipement musique) mise en place et nettoyage par les locataires
- sono (Tout type : USB /prise ordinateur / CD / Micro fil et HF)
- une cuisine équipée d'un lave vaisselle professionnel, de la vaisselle basique, et d'1 piano avec un four, 2 extincteurs.
- espace clôturé devant la terrasse
-2 extincteurs dans la salle

Le Bar
capacité d'accueil : 40 personnes
1 grande chambre froide, 1 micro- ondes

Consignes

Remise en l'état

Après utilisation de la salle, remettre les tables et les chaises selon le plan affiché.

Nous ne fournissons pas de produit ménager ni d'éponge et torchon

Clés

Elles seront déposées dans la salle à l'endroit fixé par l'agent communal
Le portail de la périscolaire ne pourra être ouvert qu'à partir de 19h15.

Sono
La sono doit être exclusivement branchée sur les prises électriques prévues à cet effet et indiquées.

Les volets roulants sont tous remontés, la télécommande est disponible sur le bar de l'entrée de la salle.

Vaisselle
Les placards sont fermés à clé, la quantité souhaitée est sortie à l'état des lieux

MATERIEL ET VAISSELLE DISPONIBLE

Désignation	Quantité
Assiettes plates	258
Verres à pied	194
Verres ordinaires	87
Tasses	222
Pichets	5
Fourchettes	174
Couteaux	132
Cuillères à soupe	24
Petites cuillères	110

Déchets

Déposer les sacs bien fermés dans les containers ordures ménagères, et les déchets recyclables en vrac dans les containers jaunes et les sortir aux emplacements indiqués par l'agent communal.

A noter, les cartons doivent être récupérés par le locataire.

Tri du verre
Dans les containers spéciaux prévus à cet effet sur le parking de la salle plurivalente

Sécurité
N° d'urgence :
pompiers 18 ou 112
samu 15
police 17

Un téléphone est mis à disposition dans la salle et **doit être utilisé** pour les appels d'urgence.
Un défibrillateur est mis à disposition à la mairie

En cas d'urgence ou de problèmes techniques, contacter l'élu d'astreinte dont le numéro est affiché dans la salle.